

Procès-Verbal
Séance du Conseil Municipal
du 5 décembre 2025 - 19h.

Conseillers présents : Nathalie DURANTON - Maire

Marcel Bernard SIMBELIE – 1^{er} Adjoint

Laurent JUBERTIE – 2^{ème} Adjoint

Hubert LAMOTHE – 3^{ème} Adjoint

Isabelle SOL, Céline CERTES, Laurent GAY, Michaël LÉA et Sébastien MONTEIL

Absents excusés : Elodie BOULANGER (procuration à Nathalie DURANTON),

Pierre SINDOU (procuration à Laurent JUBERTIE),

Secrétaire de séance : Laurent GAY

Membres en exercice : **11**

Présents (Quorum) : **9**

Procuration : **2**

Votants : **11**

1) **Secrétaire de séance :** Laurent GAY

2) **P.V. Séance du 10/10/2025 :** approuvé à l'unanimité

3) **Décision du Maire présentée**

n°2025-08 : Contrat de maintenance des logiciels avec la Sté ODYSSEE Informatique

4) **Décision Modificative du Budget 2025 : programme restauration de l'église**

Transfert de crédit (50 000 € en provision) au sein du même programme, du poste « travaux » vers le poste « études » pour des études complémentaires. Le Conseil approuve à l'unanimité cette modification budgétaire.

Une réunion a eu lieu le 05/11/2025 avec l'architecte en charge du programme et l'expert de la DRAC : conseillé de faire des études très complètes avant d'envisager les travaux ; conseillé également de déposer une demande de subvention DRAC rapidement pour ces études, sur les crédits 2025. En attente de réponse.

5) **Transfert compétence assainissement collectif au Syndicat mixte BELLOVIC**

Suite à l'étude réalisée concluant à la mise en place d'un assainissement collectif au bourg, il a été confirmé que les financeurs ne subventionnent plus les communes directement pour les travaux. Ainsi, il faut transférer la compétence et adhérer au Syndicat Mixte Bellovic pour que celui-ci puisse faire les travaux, en obtenant des financements de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Département et éventuellement de l'État.

Des réunions ont eu lieu avec les responsables respectifs et la Trésorerie, pour le chiffrage du coût, des recettes du service, des subventions. Un fonds de concours sera demandé à la commune, avec la possibilité d'étaler le versement sur plusieurs exercices, pour échelonner la dépense.

La maîtrise d'ouvrage sera de fait à Bellovic pour le lancement des appels d'offre, les travaux, etc., mais un référent de la commune pourra suivre les travaux. Le lancement serait fait dès le début 2026.

Accord à l'unanimité du conseil pour transférer la compétence et adhérer au Syndicat Mixte Bellovic, approuver les statuts et autoriser le Maire à accomplir les formalités nécessaires.

6) **Participation frais de scolarité Turenne et Meyssac**

Demandes reçues, comme chaque année, des communes alentour, pour les enfants de Ligneyrac scolarisés.

Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer les conventions avec les communes de Meyssac et Turenne, et à mandater les montants suivants :

- 1 630,54 € à la Commune de Meyssac (1 enfant maternelle / année scolaire 2023/2024),

- 1 717,00 € à la Commune de Turenne (1 maternelle, 1 primaire / année scolaire 2025/2026).

7) **Réforme protection sociale complémentaire des agents : contrat santé CDG 19**

Au 01/01/2026, les communes doivent participer, comme évoqué lors de la précédente séance du conseil. Le Comité Social Territorial a renvoyé son avis favorable à la proposition de la commune, soit : 25 € mensuels par agent (décision identique de la Communauté de Communes Midi Corrèzien). La convention avec Centre de Gestion 19 est à signer par le Maire. Les agents sont libres d'adhérer ou non. Le Conseil donne son accord pour l'adhésion, le montant de 25 €/agent et mandate le Maire pour signer tout document afférent.

8) Projet de Schéma de Cohérence Territoriale Sud Corrèze du SEBB et Point sur l'urbanisme

SCOT Sud Corrèze : La Mairie a reçu les documents pour information au conseil. Ces documents sont consultables par les élus. Le SEBB a délibéré pour l'approuver. Marcel Bernard SIMBELIE explique les grandes lignes de l'étude démographique, économique et prospective pour les 25 prochaines années. Pas de remarques du Conseil Municipal.

PLUI : réunion des membres élus de la commission Aménagement sur les retours des services de l'Etat, avec les Personnes Publiques Associées. Les zonages en zone montagne ont été revus en Com. Départementale Nature, Paysage et Sites. Ensuite, certains éléments ont été modifiés par les services de l'Etat, à la surprise des élus et communes concernées.

AVAP/SPR : Appel d'offre lancé par la comcom pour choisir le Bureau d'Etudes en charge de la modification. En fonction du coût proposé, la commune prendra une décision.

9) Point travaux et programmes en cours

- Travaux voirie : détail des dépenses et subventions attendues présenté aux élus

Coût total : 48 386,25 € HT / 58 063,50 € TTC

Subvention de l'Etat (DETR) : 8 691,83 €

Subvention départementale : 23 349,40 €

Remboursement FCTVA : 9 524,74 €

Autofinancement : 16 497,53 € soit 28,41 %

- Sinistre parking : expertise judiciaire, organisée par l'expert mandaté par le Tribunal Administratif le 28/11/2025 avec l'ensemble des participants (entreprises, experts d'assurance et avocats de chacun). L'expert doit rendre son rapport fin mars 2026. En attendant, le site se dégrade, le système d'assainissement montre des signes inquiétants. Selon l'évolution, il faudra peut-être suspendre la location de la salle, en attendant réparation.
- Enquête publique chemins ruraux : finie le 18/11/2025. Peu de visite. En attente des conclusions du commissaire qui doit rendre son rapport dans le mois..
- Barrières sur chemins ruraux : installation d'une barrière, permettant le passage des randonneurs, au niveau de Creffont sur le chemin de randonnée.
- Lignes réseau Orange : intervention prochaine pour réparer les fils suite aux élagages réalisés.

10) Point Commissions Communales

- Cadeau aux Aînés : proposition de porte-clés fabriqués par la Corderie Palus. Commande à valider rapidement pour distribution pour les fêtes.
- Cérémonie des vœux : 25/01/2026
- Bulletin municipal : en cours de réalisation, à finaliser pour le 12/01/2026
- Forêt-jardin : réunion ce jour 05/12/2025 : 6 présents et 4 excusés ; globalement, ce projet a été positif avec les ateliers proposés mais pas assez d'implication pour l'entretien de la parcelle. Ces animations ont dynamisé la commune et ont trouvé écho à l'extérieur. Dans le futur proche, ce projet sera mis en veille, dans l'attente de la nouvelle équipe municipale. Pendant l'année, la proposition de création d'une association avait été évoquée mais n'avait pas abouti.

11) Point réunions extérieures

- Réunion Préfecture/Conseil Départemental 19 : présentation circuit du Tour de France 2026, qui passera sur la commune le 12 juillet 2026.

12) Informations et Questions diverses

- Arrivée d'un nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Brive : M. Frédéric Lavigne nommé le 29/11/2025.

Séance levée à 20h25.

- 6 FEV. 2026

Secrétaire de séance,



Laurent GAY



Le Maire,



Nathalie DURANTON.